

Personnes présentes :

- + Me MUSELLEC Adjointe au maire déléguée aux affaires scolaires et périscolaires
- + Me SAGOT Adjointe au maire déléguée à la jeunesse et au sport
- + Mr TORIBIO Directeur général des services de la mairie de CHAURAY
- + PELLETIER François conseiller mission Jeunesse, sports et vie associative (DDCSPP)
- + M GENDRON Yann directeur remplaçant école élémentaire SAINT EXUPERY
- + Mme TREDAN fabienne représentante (enseignants) de l'école maternelle SAINT EXUPERY
- + Mme COINTARD Aurélie présidente de l'APE de l'école SAINT EXUPERY
- + Mme CLER Cyrille parent élu conseil d'école maternelle
- + Mme ALVES Virginie parent élu conseil d'école Jacques PREVERT
- + Mme CANTET Pascale représente des parents école élémentaire SAINT EXUPERY
- + Me MACE Samantha parent élu du conseil d'école de l'élémentaire SAINT EXUPERY
- + Mme BLANCHET Virginie parents élu conseil d'école maternelle SAINT EXUPERY
- + Mme AUBERT Marjorie suppléante représentante des parents d'élèves
- + Mme CORNEILLE Magalie suppléante parent conseil d'école élémentaire SAINT EXUPERY
- + M VAN CAENEGHEM Axel parent élu conseil d'école Jacques PREVERT
- + VALADE Pascal représentant des parents d'élèves
- + Mr BONNENFANT Richard responsable du service de la jeunesse et des sports/loisirs

Personnes excusées :

- + Mr BROSSARD Maire de CHAURAY
- + Me BOULINEAU Inspectrice de l'Education Nationale
- + Me MARSEAU Christine Directrice école élémentaire SAINT EXUPERY
- + Mme VALLIN Directrice école élémentaire JACQUES PREVERT
- + Mme ALLARA Annie Directrice école maternelle SAINT EXUPERY

18h00 début de la réunion,

Madame MUSELLEC Sylvie ouvre la réunion :

MS remercie les personnes présentes de leur disponibilité et participation au comité de pilotage du PEDT.

MS rappelle l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- Les garderies périscolaires nouveau fonctionnement
- Les Accueils de Loisirs du mercredi (plan mercredi et PEDT)
- Questions diverses

M TORIBIO précise la légitimité du CP (évaluer les services proposés, les ajuster ou les faire évoluer si besoin). Concernant les mercredis à la carte, nous sommes sur un temps de prise en compte de la demande.

L'objectif de la réunion n'est pas d'apporter en fin de celle-ci une solution ou une proposition de solution définitive, mais de partager dans un premier temps des informations essentielles sur le fonctionnement des services, sa réglementation, et notamment celle des mercredis pour voir ensemble, à l'analyse des faibles retours dont on dispose sur les demandes d'évolutions du service, quels leviers actionner pour répondre au besoin qui est lui-même à préciser.

Richard BONNENFANT présente le bilan des garderies et mercredis de la période septembre/décembre 2018

Les garderies périscolaires : (lundi, mardi, jeudi et vendredi) de 7H00 à 8H50 et de 16H30 à 18H30.

Ce service est toujours mis en place par la ville de CHAURAY.

Ce qui est nouveau :

Depuis septembre 2018, les garderies périscolaires sont déclarées auprès de la DDCSPP « **d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement Périscolaire** » : Un accueil de mineur se définit avant tout par son caractère éducatif (article L.227-4 du code de l'action sociale et des familles). Cette volonté se formalise à travers la mise en place d'un projet éducatif et pédagogique (article R.227-23 et 24 du même code).

L'organisateur s'engage à respecter le taux d'encadrement, la qualification des encadrants, à proposer les activités variées, et la fréquentation des mineurs inscrits est régulière.

Une convention est signée avec la CAF, sous le nom de : « Prestation de service Accueil de Loisirs (ALSH) périscolaire ». Dans ces conditions d'organisation, la CAF apporte une aide financière à la ville.

L'organisation et le fonctionnement sont assurés par le service Jeunesse et Sports/Loisirs de la ville de CHAURAY.

Pause méridienne sur SAINT EXUPERY

Modification de l'organisation : trois temps sont proposés et donc 3 groupes sont composés. Un temps court de récréation, à l'accueil périscolaire avec des activités et un temps repas.

Objectifs : Projets Educatif Territorial de la ville et Projets Pédagogiques par site.

Rappel : Respecter le rythme de vie de l'enfant/temps de la journée

Cohérence éducative

Traitement égalitaire auprès de tous les enfants

Pratiquer diverses activités qui favorisent l'intégration sociale, le développement de l'enfant.

Le matin : Activités calmes dans un environnement convivial, débiter la journée sereinement.

La pause méridienne et l'accueil du soir : Activités de détente dans des espaces aménagés. Nous organisons un environnement favorable à la découverte, l'expression et la socialisation de tous.

L'école maternelle SAINT EXUPERY (période septembre/décembre 2018)

L'ENCADREMENT :

Le taux d'encadrement avec la mise en place d'un PEDT est de 1/14 en maternelle (moins de 6 ans)

Direction : GRIGNON Frédéric et Laurie BUISSONNEAUD

Directeur adjoint : Yves BRUJAN

Animatrices :

ATSEM : PAGNAUD Yasmina, JUIN Brigitte, VIMENT Fabienne, VINCENT Isabelle, MESSAOUD Virginie, LEROY Séverine, BLAIRET Christine, POITIERS Nathalie, QUINTARD Emilie,

Agents territoriaux : ASTRUC Valérie, GOBIN Brigitte, DELPHIN Corinne, MORIN Delphine.

Contractuel (BAFA) : JOLLY Julia-Anne

PARTICIPATION « moyenne »:

	Septembre Octobre	Novembre Décembre	Plus basse participation	Plus haute participation
Matin	61	62	36	106
Soir	69	67	62	86
Repas (241)	220	220		
Bus	18	18		
Départ après 18H30	0	1		

LES ACTIVITES REALISEES : Espace aménagés et variés, activités variées et évolutives, mais libre et à disposition des enfants en permanence.

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Septembre Octobre Thèmes	Construction Lego, puzzle Jeux de rôle Cuisine Bibliothèque coin livres Dessins : coloriage libre Jeux de société : dés et cartes Cour quand le temps le permet (goûter, vélo, parcours, jeux de ballon, ...)			
Novembre Décembre Thèmes	Construction cubes, puzzle Jeux de rôle : voiture/garage Bibliothèque : raconter des histoires Dessin : coloriage mandala Jeux de société : plateau et stratégie Cour quand le temps le permet (goûter, vélo, parcours, jeux de ballon, ...)			

SALLES UTILISEES : Elles sont au sein de l'école maternelle.

- La salle jaune à droite du hall (entrée du bas)
- La garderie de l'accueil de loisirs et de l'école maternelle à gauche du hall (entrée du bas)
- La bibliothèque de l'école
- La cour des petits
- La cour des moyens/grands

Remarque :

La bibliothèque n'a pas été utilisée sur ces deux périodes (travaux en cours pour insonoriser cette salle). L'idée serait de disposer d'une salle par niveau sur les temps de présence importante. La salle jaune pour les petits, la bibliothèque pour les moyens et la salle garderie actuelle pour les grands. Sur les temps plus faibles tous les enfants présents sont rapatriés dans la salle de garderie actuelle.

[L'école élémentaire de SAINT EXUPERY \(période septembre/décembre 2018\)](#)

L'ENCADREMENT :

Le taux d'encadrement avec la mise en place d'un PEDT est de 1/18 en élémentaire (plus de 6 ans)

Direction : PROUTEAU Dominique et GATOUX Jean Marc

Directrice adjointe : Maguy RENOUX

Animatrices :

Agents territoriaux : FOUCHIER Cathy, MESLIN Stéphanie, BOUNOUIF Sabrina, BOYAU Hervé

Contractuel (BAFA) : BLAIZEAU Thomas, SEGER Chloé, DUGAST Charlène, CHAMPAGNE Manon, PERIOT Elisa.

Apprentissage BPJEPS : RUMEAU Maelle.

Sur la pause méridienne : BRUJAN Yves, GRIGNON Frédéric

PARTICIPATION « moyenne »:

	Septembre Octobre	Novembre Décembre	Plus basse participation	Plus haute participation
MATIN	87	91	70	108
Pause méridienne (374)	356	363		
SOIR	109	112	75	129
Bus	5	5		
Départ après 18H30	20	51		

Remarques :

Les retards concernent les mêmes familles (entre 3 et 5)

LES ACTIVITES REALISEES :

Sur la 1^{ère} période, la direction a préféré se concentrer sur l'organisation et le bon accueil des enfants et parents (notion du vivre ensemble). C'est donc à base d'observation, de questionnement, d'aménagement et de concertation avec l'équipe d'animation et les enfants, que les activités se sont mise en place après les vacances de la Toussaint.

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Novembre Décembre	Fabrication de figurines	Perles de rocailles	Couronnes de Noël	Scoubidou
Thèmes	Jeux de société	Activité sportives « jeux collectifs »	Confection de masques	Activité sportive « jeux de raquettes »
A disposition des enfants en permanence	Surveillance devoirs (8 participants en moyenne) Espaces aménagés (lego, jeu de rôles, informatique, lecture, dessin, baby-foot, jeux en bois, cour avec jeu libre)			

Equipements :

L'accueil périscolaire rue des Cornouillers (bureau, salles d'activité, espace d'accueil, régie, pharmacie, toilettes)
Terrain, plateaux sportifs et toilettes extérieurs de l'accueil de Loisirs rue des Cornouillers
Ecole St Exupéry : Salle d'arts Plastiques du grand bloc et petit bloc si besoin
Bibliothèque (surveillance pour les devoirs)
Salle informatique
Préaux de l'école.

L'école élémentaire de Jacques PREVERT (période septembre/décembre 2018)**L'ENCADREMENT :**

Le taux d'encadrement avec la mise en place d'un PEDT est de 1/18 en élémentaire (plus de 6 ans)

Direction : SAUZEAU Stéphanie (matin) et Laurie BUISSONNEAUD (le soir)

Animatrices :

Agents territoriaux : Virginie TAVEAU, Amandine CHARTIER

Contractuel (BEESAPT) : Jean Charles FOURNIER

Sur la pause méridienne : Laurie BUISSONNEAUD, Virginie TAVEAU, Virginie CHAROT, Estella DUPEU

Remarques :**PARTICIPATION « moyenne »:**

	Septembre Octobre	Novembre Décembre	Plus basse participation	Plus haute participation
MATIN	43	44	36	54
Pause méridienne (139)	137	137		
SOIR	35	35	26	46
Bus	15	15		
Départ après 18H30	1	1		

LES ACTIVITES REALISEES :

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Septembre Octobre Thèmes	Foot, frisbee golf, basket, jeux d'adresse Jeux de société, dessins libre Jeux de société, Activité manuelle sur "Quand je serai grand" découverte des différents métiers, fabrication de petit tableau personnalisé Surveillance devoir Activité/espace libre			
Novembre Décembre Thèmes	Jeux de raquettes Décorations de Noël " NOËL D'ANTAN " Fabrication de lampions en papier, décoration avec papier de journal, cuisine, fabrication de sablés de Noël, truffes au chocolat pour tous les enfants de l'école la dernière semaine Surveillance devoir Activité/espace libre			

Equipements :

Salle de garderie dans l'école de CHABAN (bureau, activités, surveillance des devoirs, coin lecture)
Terrain, plateaux sportifs et préau extérieur de l'école.
Salle d'arts Plastiques.
Hall/préau intérieur
Salle informatique si besoin.

[Accueil de Loisirs Sans Hébergement 3/6 ans mercredis](#)

L'ENCADREMENT :

Le taux d'encadrement avec la mise en place d'un PEDT est de 1/8 en maternelle (moins de 6 ans)

Direction : GRIGNON Frédéric

Directrice adjointe : Laurie BUISSONNEAUD

Animatrices :

Agents territoriaux : BRUJAN Yves, CHARTIER Amandine, SAUZEAU Stéphanie, RENOUX Maguy,

Contractuel (BAFA) : JOLLY Julia-Anne, TOCANIER Manuella, MOUREY Emilie, JOHAN Marlène

FONCTIONNEMENT/ORGANISATION

Le matin, les enfants découvrent et participent à des activités riches et variées et de qualité grâce à notre approche pédagogique évolutive (contenus) sous forme de cycle.

L'après-midi nous proposons des activités de loisirs (artistiques, sportives, culinaires, culturelles, ...) avec des sorties extérieures.

INSCRIPTIONS ET PARTICIPATION « moyenne » :

Périodes	Septembre Octobre		Novembre Décembre	
	Inscriptions	Participation	Inscriptions	Participation
Matin	74	64	74	60
Repas		58		52
Après-midi	52	44	55	49

LES ACTIVITES REALISEES : Autour du vivre ensemble et en collectivité

	Activités sportives	Activités artistiques	Activités diverses	Sorties/grd jeux
Septembre Octobre Novembre Décembre	Courir Grimper Pédaler Tirer/pousser/retourner/ immobiliser Courir/sauter/lancer Jeux de ballons Parcours moteurs Jeux d'adresse	Dessiner Couper Coller Assembler Rythmes et sons	Chercher Construire Mimer Imaginer Chanter Jouer des rôles Jeux de société	Pouic-Pouic Cache-cache Douanier/contrebandier Poule/renard/vipère Enquête policière Courses aux images Chasse au trésor Permis vélo et char

SALLES UTILISES : Elles sont au sein de l'école maternelle.

- La salle jaune à droite du hall (entrée du bas)
- La garderie de l'accueil de loisirs et de l'école maternelle à gauche du hall (entrée du bas)
- La bibliothèque de l'école
- Le dortoir des petits et moyens.
- La cour des petits
- La cour des moyens/grands
- La salle omnisports (salles de combats, plateau sportif)
- Espaces extérieurs à proximité de l'école maternelle.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement 6/13 ans mercredis

L'ENCADREMENT :

Le taux d'encadrement avec la mise en place d'un PEDT est de 1/12 (plus de 6 ans)

Direction : PROUTEAU Dominique et GATOUX Jean Marc

Animatrices :

Agents territoriaux : FOUCHIER Cathy, MESLIN Stéphanie, BOYAU Hervé

Contractuel (BAFA) : BLAIZEAU Thomas, SEGER Chloé, DUGAST Charlène. STERLING Simon, LE PAPE Léa, MORIN RAMAROSON Gwénaëlle, FOURNIER Isabelle, MORIN Carole, GUILMET Jade.

Educateur sportif : FOURNIER Jean Charles

Apprentissage BPJEPS : RUMEAU Maelle.

Remarques :

Il y a une équipe du matin et une équipe de l'après-midi. Ce qui signifie que des animateurs (trices) peuvent travailler à la demi-journée ou à la journée.

FONCTIONNEMENT/ORGANISATION

Le matin, les enfants découvrent et participent à des activités riches et variées et de qualité grâce à notre approche pédagogique évolutive (contenus) sous forme de cycle.

L'après-midi nous proposons des activités de loisirs (artistiques, sportives, culinaires, culturelles, ...) avec des sorties extérieures.

INSCRIPTIONS ET PARTICIPATION « moyenne »:

Périodes	Septembre Octobre		Novembre Décembre	
	Inscriptions	Participation	Inscriptions	Participation
Matin	159	138	156	126
Repas		120		110
Après-midi	118	99	113	96

LES ACTIVITES REALISEES :

Sur la 1^{ère} période, la direction a préféré se concentrer sur l'organisation et le bon accueil des enfants et parents (notion du vivre ensemble). C'est donc à base d'observation, de questionnement, d'aménagement et de concertation avec l'équipe d'animation et les enfants, que les activités se sont mise en place après les vacances de la Toussaint.

	Activités sportives	Activités artistiques	Activités diverses	Sorties
Septembre Octobre MATIN	Badminton Jeux Américains Course et motricité Jeux collectifs	Paperkruff Coller/découper et colorier	Scientifiques Jardinage	Pas proposée
APRES-MIDI	Sportives/diverses et de loisirs	Artistiques/variées	Grands jeux Jeux de société	Toboggan et Cie Centre Aquatique Bowling
Novembre Décembre MATIN	Handball Gymnastique Vocket ball Jeux d'opposition	Moulage Peinture Pliage et Quiling Couture		Pas proposée
APRES-MIDI	Sportives/diverses et de loisirs	Artistiques/variées Pots de sables Perles	Grands jeux Jeux de société	Musée D'Agesci de Niort (Thème carnet de voyage) Exposition Lego au temple de Chauray Toboggan et Cie Centre Aquatique Patinoire

Equipements :

L'accueil périscolaire rue des Cornouillers (bureau, salles d'activité, espace d'accueil, régie, pharmacie, toilettes)
Terrain, plateaux sportifs et toilettes extérieurs de l'accueil de Loisirs rue des Cornouillers

Ecole St Exupéry : Salle d'arts Plastiques du grand bloc et petit bloc si besoin

Bibliothèque
Salle informatique
Préaux de l'école.

Salle omnisports de CHAURAY :

Plateau sportif
Salle de combat

Salle omnisports de Trévins :

Plateau sportif
Salle de gym
Salle de combat

Salle de danse

Restaurant scolaire

Retour/remarques/avis :

Garderie et pause méridienne

Ressenti Mme Trédan pour la maternelle :

- Les enfants sont moins fatigués
- Nous sommes très contents de l'accueil périscolaire du matin et du soir car les ATSEM sont présents sur ces temps et connaissent les enfants (repères affectifs). Le lien et la bascule entre l'école et le périscolaire, se fait en douceur pour les enfants et l'information et la communication entre les acteurs éducatifs sont au quotidien présents (confort et complémentarité dans l'accueil des enfants et des parents)
- Les enfants le matin semblent moins pleurer et sont calmes en intégrant le groupe classe.
- Il existe un réel échange entre le personnel de l'accueil et les enseignants : échanges sur l'enfant et suivi des informations et documents.

Ressenti M Gendron pour l'élémentaire Saint Exupéry :

- Les enseignants sont très satisfaits de l'organisation de la pause méridienne
- Nous constatons que les conflits dans la cour de récréation sont rares et gérés et traités par du personnel municipal compétent.
- L'augmentation de l'encadrement qualifié est bénéfique (organisation, gestion des enfants, communication, application des règles de vie, ...)
- Le temps en restauration se passe bien.
- Les enfants sont apaisés pour aborder la reprise de l'école.
- Cette nouvelle organisation, nous rend plus facile la gestion des enfants et les encadrants sont plus disponibles et à l'écoute des jeunes.

Ressenti de parents présents :

- Les enfants qui participent à l'accueil de loisirs les mercredis semblent plus fatigués.
- Sur les temps de garderie maternelle, certains enfants souhaiteraient pouvoir être avec leur camarades des autres sections.
- Les enfants bénéficient-ils d'un encadrement aux jeux sur le temps de garderie ?
- Les parents soulignent la qualité du service : l'accueil des enfants et parents est convivial et professionnel, la diversité des activités, le nombre et la qualification des encadrements présents.

Richard Bonnenfant annonce que le matin et le soir lorsque les effectifs sont moins importants, les enfants ont cette possibilité de se retrouver tous ensemble. La sectorisation est nécessaire car les enfants sont nombreux sur le temps d'accueil périscolaire (de 8H00 à 9H00 et de 16H30 à 17H45).

Par ailleurs, l'encadrement et la présence d'un animateur aux jeux n'est pas systématique, à savoir : un animateur sera positionné sur un espace identifié pour faire découvrir ou animer une activité spécifique (gestion d'un petit groupe). Comme, nous avons également la volonté de créer des espaces de jeu où les enfants ont un accès libre où ils peuvent évoluer en autonomie avec leur camarade et pour profiter d'un temps bien à eux (imaginer, inventer, comme ils ont envie de faire et à leur rythme). Cela n'enlève pas la présence des animateurs pour répondre aux sollicitations des enfants/parents tout en assurant la surveillance et la sécurité de nos « petits protégés »

Mr Peltier représentant la DDCSPP annonce la qualité et l'exemplarité du PEDT de la ville de Chauray. Tous les éléments du « plan mercredi » sont inscrits et sont réglementaires à l'acceptation de fonctionnement avec la DDCSPP et le conventionnement avec la CAF

- Qualité éducative (Accueil collectif de mineurs à caractère éducatif)
- Taux d'encadrement et la qualification des animateurs respectés
- Fréquentation régulière des enfants (ce qui permet de garantir une cohérence éducative dans la progression pédagogique, pour la découverte de diverses activités)
- Activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (œuvre, spectacle, exposition, tournoi, ...)

M Peltier souligne l'importance de la régularité des enfants sur les cycles de 6 à 8 semaines d'accueil : un animateur a pour objectif, outre la mise en place et l'encadrement des activités proposées, d'observer et d'accompagner l'enfant dans son développement psychomoteur. Ce travail vient en complémentarité à celui des apprentissages et des enseignements effectués au sein des écoles, Le PEDT a tout son sens si ce critère de régularité de présence des mineurs est respecté.

M Peltier insiste sur le fait que l'organisation des accueils de loisirs de la ville de Chauray respecte la réglementation et que l'organisation actuelle répond complètement à la politique de l'état.

Interrogé par un parent sur l'opportunité de réaliser un autre service non respectueux de ces contraintes pour apporter plus de souplesse aux parents, M. Peltier a insisté sur le fait que **la DDCSPP ne laissera pas la ville organiser un accueil de mineurs hors cadre réglementaire ce qui est interdit**, et peut engager la responsabilité pénale des responsables municipaux et de la collectivité.

Mme SAGOT Monique fait le retour des familles (avis pour la mise en place d'un service qui donnerait de souplesse dans les inscriptions sur les mercredis).

28 réponses traitées à ce jour

Accueil de loisirs des « mercredis » actuel, il est adapté aux enfants inscrits sur une période, et qui reste le point fort des parents.

J'ai bien entendu les attentes des parents présents, et du retour des mails, suite au courrier adressé aux parents.

- Flexibilité des inscriptions.
- Aspect financier
- Garde des enfants par les parents certains mercredis.
- Evolution des entreprises vers des plannings mensuels.

Il serait souhaitable pour une bonne gestion de nos éducateurs, qui doit être adaptée en fonction du nombre d'enfants présents, de conserver les inscriptions sur une période.

Les points qui pourraient être étudiés, la période pourrait passer de 6/7 semaines, vers une période mensuelle plus adaptée, avec une possibilité du choix sur la présence des mercredis, ce système d'accueil des enfants deviendrait alors un nouveau mode de garde, qui nécessiterait un lieu d'accueil différent pour les enfants, et des activités proposées pour les mercredis matins.

Mais en aucun cas ce mode d'inscriptions à la carte ne viendrait modifier notre fonctionnement actuel.

M TORIBIO Luigy : s'interroge sur le fait qu'il y ait si peu de retours (28 sur 750). Aujourd'hui nous avons environ 230 enfants inscrits et le retour des familles sur l'organisation actuelle est satisfaisant.

M T.L. ne dispose pas de suffisamment d'éléments pour évaluer précisément la demande (nombre de familles concernées, est-ce un aspect financier ? qualitatif ? de disponibilité ? un confort de fonctionnement ? ...)

M T.L. souhaite que les représentants des parents d'élèves aident la ville à préciser la demande afin d'étudier la mise en place d'un service supplémentaire qui correspondrait aux besoins réels des familles et qui répondrait aux contraintes réglementaires et d'organisation auxquelles la ville doit faire face.

Avis des parents présents :

- L'information sur l'observance des animateurs à la progression et à la consolidation des apprentissages par la présence régulière des enfants permet de comprendre l'organisation mise en place. Il serait intéressant de communiquer cette démarche auprès de tous les parents.
- Le souhait des parents est la mise en place des inscriptions à la carte. Cependant force est de constater que suite à la distribution d'un courrier aux parents pour recueillir les avis sur l'organisation actuelle, seuls 28 commentaires sont parvenus pour la préparation du comité de pilotage. Un parent souligne le peu de représentativité des avis reçus pour changer l'organisation actuelle, en tout cas pour bien cibler les besoins attendus des parents.
- La ville est-elle en mesure d'apporter un peu de souplesse dans les formules d'inscription ?
 - Possibilité d'inscrire 1 mercredi / 2
 - Possibilité d'inscrire à la carte le mercredi et pendant les vacances.
 - Possibilité de faire 2 organisations en expliquant aux parents les conséquences :

- Inscription sans la présence régulière de l'enfant : perte de la qualité dans les contenus d'activités, plus de suivi éducatif et la cohérence entre les temps de vie de l'enfant difficile à maintenir.
- Inscription régulière de l'enfant : Mise en œuvre du PEDT garanti et complémentarité éducative efficace et cohérente.
- L'aspect financier est important : est-il possible de réduire les tarifs ? d'avoir un tarif dégressif si plusieurs enfants d'une même fratrie sont inscrits ?

Dans sa position d'éducateur :

Richard Bonnenfant souligne qu'une présence régulière des enfants est nécessaire pour atteindre les objectifs définis au sein du PEDT et des conventions passées avec la CAF. De plus la ville se donne les moyens humains, financiers, en matériels et équipements pour bien accueillir les enfants et leur proposer un environnement propice à leur développement et bien-être.

Attention actuellement, les enfants vivent dans un monde de « zapping » et qu'une organisation à carte ne ferait que renforcer ce fait (impossibilité d'approfondir les contenus, approche superficielle)

L'intégration d'un enfant qui rejoindrait un groupe 1 fois ou 2 fois dans sur une période de 7 séances serait compliquée à gérer pour nous et pour le jeune (repères des règles du jeu, de sécurité et consignes décalés par rapport aux autres, place dans le groupe ! niveau d'avancement dans l'activité différent, activité pas commencée ou pas finie, ...)

La particularité de Chauray est le nombre très important d'enfants scolarisés et présents en centre de loisirs (environ 235) inscriptions. La ville recrute en nombre (20 à 25) des animateurs qualifiés et éducateurs spécialisés pour répondre à la réglementation sur le taux d'encadrement, ce qui permet aussi de proposer une grande diversité d'activité. Ces encadrants sont fidélisés (important pour les repères affectifs des enfants) et motivés parce que la ville propose une quotité de travail importante avec un projet éducatif captivant.

Une organisation à la carte aurait pour conséquence : une quotité de travail moins importante, des contenus moins motivants et une difficulté de gérer le bon nombre d'animateurs à recruter par mercredi (coût supplémentaire) ou des contrats à la carte (moins intéressant, moins de diversité, pertes de la notion de fidélité).

Le risque serait de perdre en qualité sur les animations proposées et de ne plus répondre aux objectifs « plan mercredi » du ministère de l'éducation et de la CAF.

Le PEDT perdrait tout son sens et le conventionnement avec la CAF et la DDCSPP serait remis en cause avec la possibilité de perdre les aides financières.

Proposition par les membres du comité de pilotage de :

- Communiquer auprès des parents sur les contraintes d'organisation du présent service pour partager l'information sur le fonctionnement du service (communication à laquelle concourt le présent compte-rendu)
- Arrêter des critères qui serviront de base à la rédaction d'un questionnaire sur l'évolution de l'accueil des mercredis ont d'ores et déjà été proposés :
 - Le critère financier (l'évolution principale concernant ce service est-elle d'origine financière ?)
 - Le critère qualitatif (le maintien ou la perte de qualité des activités proposées sont-ils les leviers à actionner dans l'idée d'une évolution du service ?)
 - Le critère souplesse (compte tenu de l'obligation d'organisation d'un service régulier pour les enfants, l'obligation de présence de 4 mercredi sur une période de 7 est-elle suffisante ? Est-ce 1 mercredi sur 2 sur une période plus courte de 3 ou 4 semaines ?...)
 - Délai de prévenance : Jusqu'à quand les parents souhaitent-ils pouvoir inscrire leur enfant au centre (15 jours ? 8 jours ? le jour même ?)
- Mettre en place et diffuser avec le soutien des membres du comité de pilotage le nouveau questionnaire sur l'évolution du service de mercredi à la carte.

M. Toribio, DGS, informe l'assemblée que la municipalité souhaite prendre en compte les demandes ou besoins des parents et que les élus et le personnel municipal référent se tiennent à disposition pour poursuivre la réflexion sur une nouvelle organisation.

Mme MUSELLEC et Mme SAGOT remercient l'assemblée et clôturent la réunion.

Fin de la réunion à 20H30